



ISSeP : licenciements, ça continue...

Ce mercredi 16 décembre, un Comité intermédiaire de Concertation (CIC) a eu lieu à l'Institut scientifique de service public (ISSeP). A l'ordre du jour : « *Examen de la situation de 3 agents* ».

Au lieu d'examiner la « *situation* », la Direction au grand complet - Directrice générale et Comité des responsables de Direction - a d'emblée annoncé 3 licenciements et donné lecture des motifs.

La Direction a ensuite donné la parole aux organisations syndicales représentatives (CSC-SP, SLFP et CGSP-Admi), afin qu'elles proposent des pistes alternatives : le monde à l'envers !

Tout en refusant d'avaliser les licenciements, les OSR ont proposé de les postposer jusqu'à janvier, le temps que le nouveau règlement de travail soit d'application, en particulier la nouvelle procédure prévue en cas de licenciement.

Les OSR ont formulé diverses propositions alternatives aux licenciements : reclassement en interne, départs volontaires, réaménagement du poste de travail, aménagement de fin de carrière...

Elles se sont trouvées devant un mur. Toutes les propositions ont été balayées d'un revers. Face à ce constat, les syndicats ont quitté la séance.

Ces 3 licenciements font suite aux 4 qui ont eu lieu en novembre. Les procédures de licenciement se sont déroulées de la même manière : les syndicats sont mis devant le fait accompli et aucune alternative n'est possible. Les OSR dénoncent le simulacre de concertation mis en place par la Direction.

Les syndicats déplorent le caractère inhumain et brutal des licenciements : les personnes concernées n'ont pas été entendues et n'ont eu aucune possibilité de se défendre. Les OSR s'interrogent enfin sur la mission de la Direction depuis quelques mois : quel avenir pour l'ISSeP ?

Lorsqu'on prône des valeurs à l'extérieur (éthique, bonne gouvernance, transparence, humanisme...), ne convient-il pas de les mettre en œuvre au sein de l'Institut ?